



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

canal Seine Nord

Question écrite n° 103315

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer de bien vouloir lui faire connaître l'état d'avancement du projet « Seine Nord Europe », notamment pour ce qui concerne le calendrier et les montants affectés à sa mise en oeuvre par son ministère, d'une part, et par l'Europe, d'autre part.

Texte de la réponse

Le projet Seine Nord Europe prévoit la réalisation d'un canal à grand gabarit, long de 106 km, entre l'Oise (Compiègne) et le canal Dunkerque-Escaut (Cambrai). Il intègre la réalisation de 4 plate-formes logistiques qui permettront le développement d'activités logistiques, industrielles et touristiques en synergie avec le canal. Ce projet répond à un réel besoin de désenclavement du bassin de la Seine, qui a connu l'an dernier une croissance de 40 % de son trafic de conteneurs. En effet, il va ouvrir la France sur le réseau fluvial à grand gabarit du nord de l'Europe. À l'horizon 2020, ce canal permettra de transporter plus de 13 millions de tonnes, soit l'équivalent de 7 à 800 000 poids lourds par an. Outre plus de 4 000 emplois directs liés à sa réalisation, entre 10 à 15 000 emplois seront créés une dizaine d'année après la mise en service. Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer a approuvé le 20 novembre dernier l'avant projet sommaire de l'opération. Il a également été demandé au président de Voies navigables de France (VNF) de prendre toutes les dispositions pour que l'enquête publique du projet puisse démarrer en janvier prochain. Le préfet de la région Picardie, désigné préfet coordonnateur de l'enquête, a d'ores et déjà engagé les démarches nécessaires pour tenir ce calendrier.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103315

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9545

Réponse publiée le : 26 décembre 2006, page 13766